

## Comment mieux accompagner toutes les familles dans l'éducation de leurs enfants et inclure les plus fragiles dans des approches plus transversales et plus précoces ?

### Appel à participation des « Cités éducatives »

#### Qui sommes-nous ?

« DEUX PARTENAIRES, UNE MEME FINALITE : L'EDUCATION ! »

L'Agence Nationale de la Cohésion des territoires (ANCT) a initié depuis 2019, en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (MENJ - DGESCO), la démarche expérimentale « Cités éducatives ».



L'Observatoire national de l'action sociale (ODAS), association indépendante, accompagne depuis 1990 les acteurs locaux dans la mise en œuvre des politiques éducatives et sociales en s'appuyant sur l'observation et l'évaluation partagées<sup>1</sup>.

La finalité est de construire des écosystèmes autour de l'enfance et de la jeunesse, avec une attention plus soutenue au devenir des plus fragiles. Cette démarche vise à encourager dans les territoires un partenariat entre l'ensemble des acteurs en lien avec des enfants, qu'ils exercent au sein même ou en dehors des établissements scolaires.

L'Odas est engagé depuis deux ans dans la conduite de la recherche-action « *Soutien éducatif et protection de l'enfance* ». Celle-ci vise, à partir d'un état des lieux établi de manière concertée, à définir et à mettre en œuvre de nouveaux modes de relations entre tous les acteurs concernés par l'enfance afin de renforcer les actions de prévention.

« UNE FINALITE CONVERGENTE : FAIRE DE L'EDUCATION UN ENJEU DE MOBILISATION CITOYENNE »

#### De quoi s'agit-il ?

La coordination nationale des Cités éducatives (CNCE composée de l'ANCT et de la DGESCO) a retenu la proposition de partenariat avec l'Odas afin d'engager une recherche-action intitulée « *Dynamiques de coopération des acteurs de la protection de l'enfance* ».

En effet, grâce aux premiers constats de ses travaux en cours sur le soutien éducatif et la protection de l'enfance et en déployant une méthodologie désormais éprouvée, l'Odas propose de soutenir les dynamiques de coopération entre les différents acteurs du champ de l'enfance et de la famille : parents et représentants des institutions concernées (villes, départements, Etat, protection sociale, associations de prévention spécialisée, autres associations, etc).

La finalité de cette recherche-action est d'appuyer les acteurs des cités éducatives à faire de l'éducation un enjeu partagé à l'échelle d'un quartier ou d'un territoire, pour que les difficultés rencontrées par les enfants et leurs parents puissent trouver des solutions – individuelles ou collectives – le plus précocement possible. L'Odas se propose d'être le « tiers facilitateur » pour renforcer les

<sup>1</sup> Pour plus d'informations : [www.odas.net](http://www.odas.net), [www.apriles.net](http://www.apriles.net), [www.journeecitoyenne.fr](http://www.journeecitoyenne.fr)

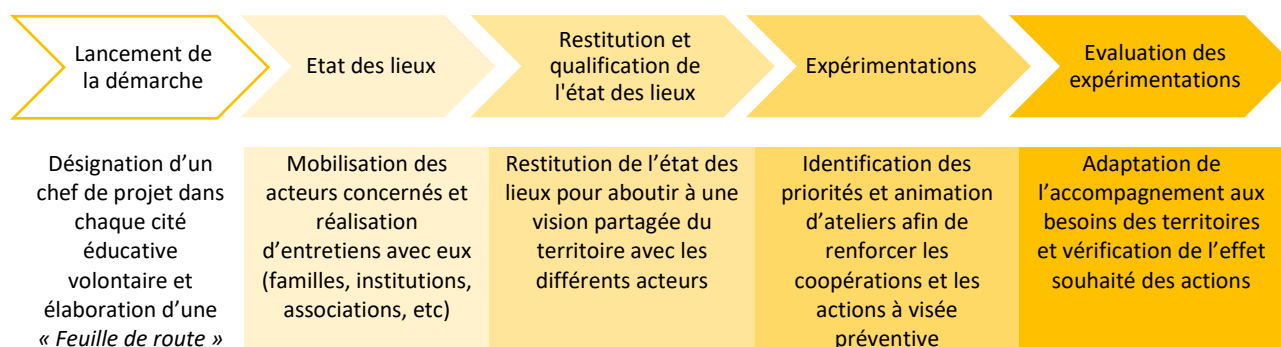
coopérations entre tous les acteurs concernés et développer des logiques opérationnelles plus préventives.

### Quel accompagnement proposé aux cités volontaires ?

- ✚ **PERMETTRE LA REALISATION D'UN DIAGNOSTIC PARTAGE** de la prévention et des coopérations éducatives. En effet, l'Odas construit avec les acteurs choisis d'un commun accord, un état des lieux personnalisé sur chaque territoire.
- ✚ **FAVORISER LA MOBILISATION DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS TERRITORIAUX** concernés par la protection de chaque enfant quelles que soient leurs institutions (Etat, collectivités locales, associations, ...) ou la nature de leur engagement (professionnel, bénévole, habitant).
- ✚ **POUR BENEFICIER D'UN TRAVAIL EN RESEAU ET D'UN ESPACE DE PARTAGE DE BONNES PRATIQUES** via le « *Club des cités éducatives* ». L'accompagnement de l'Odas permet ainsi un échange entre les différentes cités éducatives prenant part au projet, ainsi que le repérage et la diffusion des pratiques et actions inspirantes.

### Quelle méthodologie ?

La recherche-action « *Dynamiques de coopération des acteurs de la protection de l'enfance* » se déroulera sur trois ans. L'Odas animera en partenariat avec la CNCE, l'ensemble de la démarche tant dans sa dimension locale (Cf schéma ci-dessous) que dans sa dimension nationale. Elle repose sur une logique de co-construction et d'enrichissement mutuel.



### Comment participer au projet ?

Il est proposé de retenir dix cités éducatives volontaires dans le cadre de cette recherche-action « *Dynamiques de coopération des acteurs de la protection de l'enfance* ». La démarche est financée à titre principal par l'ANCT. Enfin, les conseils départementaux sont un point d'entrée et d'appui majeur pour cette expérimentation.

*Cette recherche-action vous intéresse ? Vous souhaitez y participer ?*

Contacts : [doris.cholet@odas.net](mailto:doris.cholet@odas.net) (07 87 30 01 91) ou [thomas.janvrin@odas.net](mailto:thomas.janvrin@odas.net) (06 30 20 30 73)

[citeseducatives@anct.gouv.fr](mailto:citeseducatives@anct.gouv.fr)